

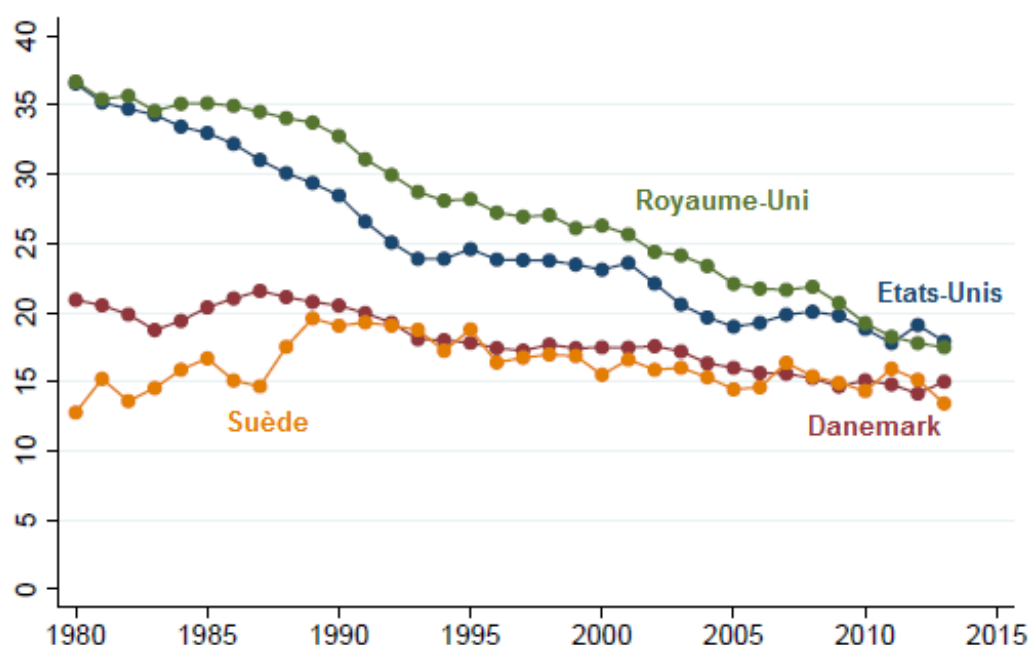
# Inégalités salariales et maternité

[blogs.alternatives-economiques.fr/anota/2018/02/09/inegalites-salariales-et-maternite](https://blogs.alternatives-economiques.fr/anota/2018/02/09/inegalites-salariales-et-maternite)

Martin Anota, 9 février 2018

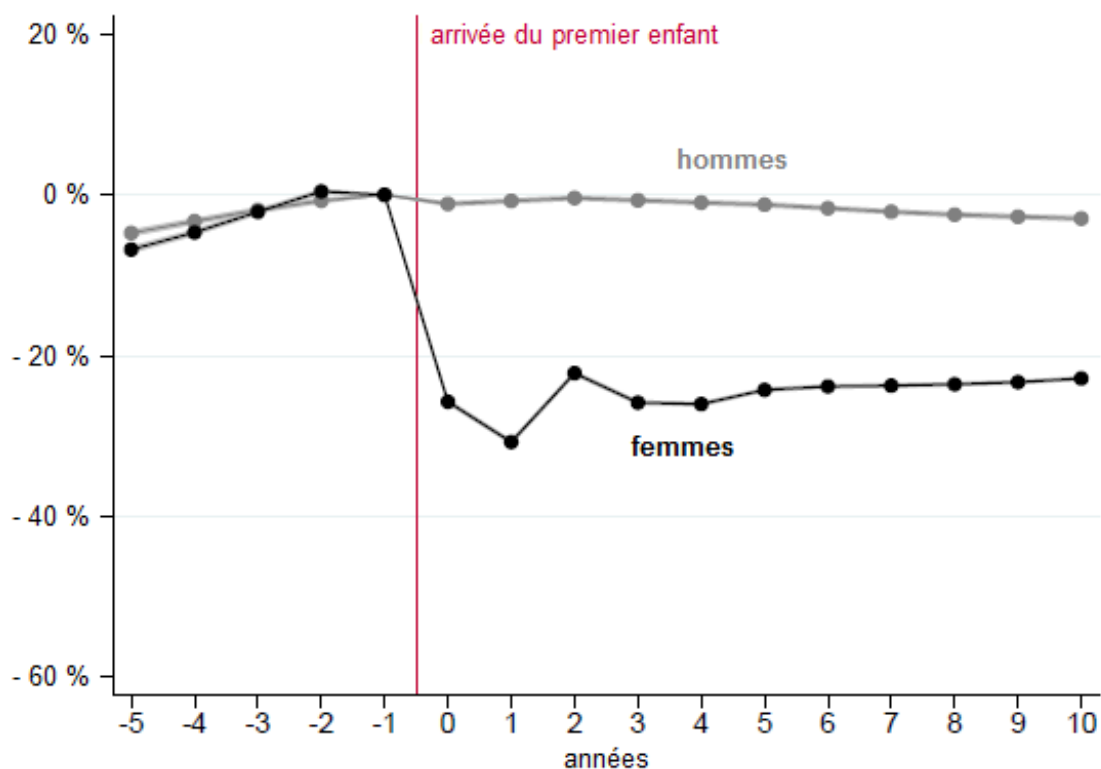
Les écarts de rémunération entre hommes et femmes ont beau avoir baissé ces dernières décennies dans les pays développés, ils demeurent encore substantiels. Par exemple, au début des années quatre-vingt, ils étaient bien plus faibles au Danemark qu'aux Etats-Unis ; aujourd'hui, ils s'établissent entre 15 % et 20 % dans ces deux pays. Autrement dit, la convergence des niveaux de rémunérations entre les sexes a beau s'être amorcée dans les pays scandinaves plus vite que dans les autres pays développés, elle s'y est aussi interrompue assez rapidement.

**GRAPHIQUE 1 Ecart moyen de rémunérations entre hommes et femmes dans les pays développés (en %)**



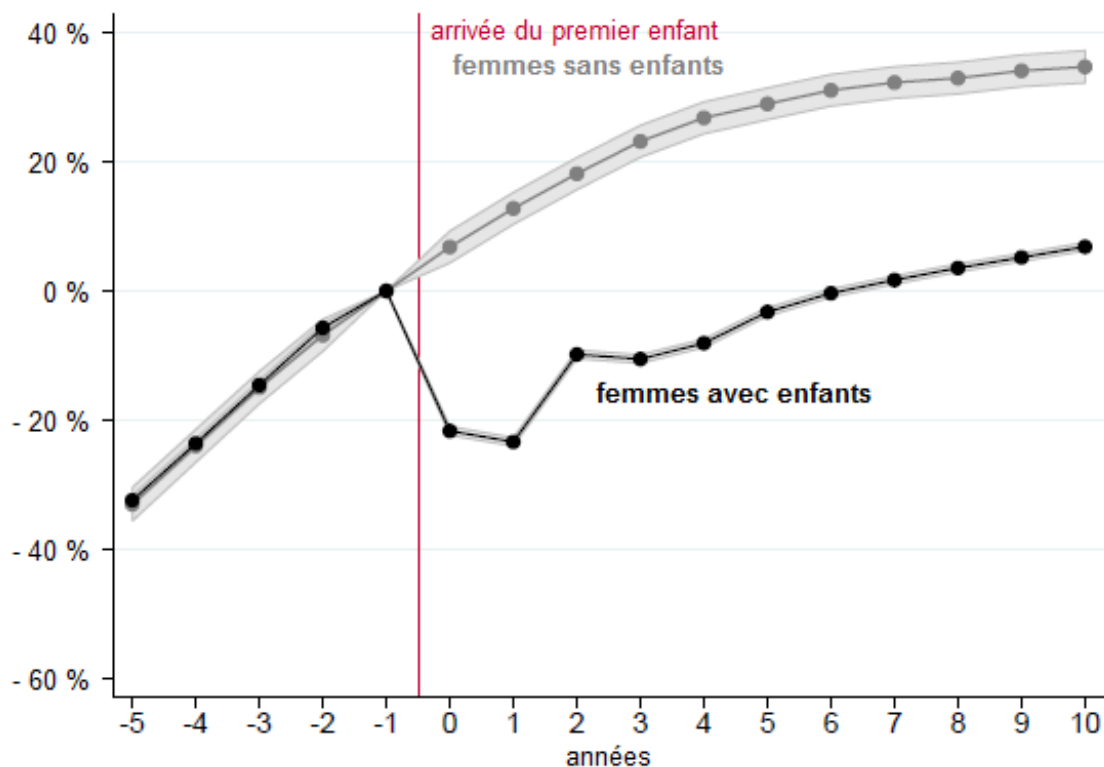
La littérature a mis en avant plusieurs facteurs susceptibles d'expliquer les inégalités salariales entre les deux sexes, notamment l'exposition au temps partiel, les différences en matière de diplômes ou encore la discrimination. Plusieurs études ont souligné l'importance que pouvait jouer la maternité (ce qui n'est d'ailleurs pas exclusif des facteurs que nous venons de citer). C'est ce que fait celle qu'ont récemment réalisée Henrik Kleven, Camille Landais et Jakob Egholt Søggaard (2018) : à partir de données danoises relatives à la période allant de 1980 à 2013, ces trois économistes ont adopté une approche quasi-expérimentale pour déterminer dans quelle mesure les inégalités de rémunérations entre hommes et femmes pouvaient s'expliquer par la maternité.

**GRAPHIQUE 2 Impact de l'arrivée du premier enfant sur la rémunération des femmes relativement à celle des hommes**



Kleven et ses coauteurs ont constaté que la naissance du premier enfant a effectivement de profondes répercussions sur de nombreux indicateurs du marché du travail, mais seulement pour les femmes. En effet, si les deux sexes connaissent initialement des progressions salariales assez similaires, celles-ci divergent immédiatement et significativement suite à la naissance du premier enfant (cf. graphique 2).

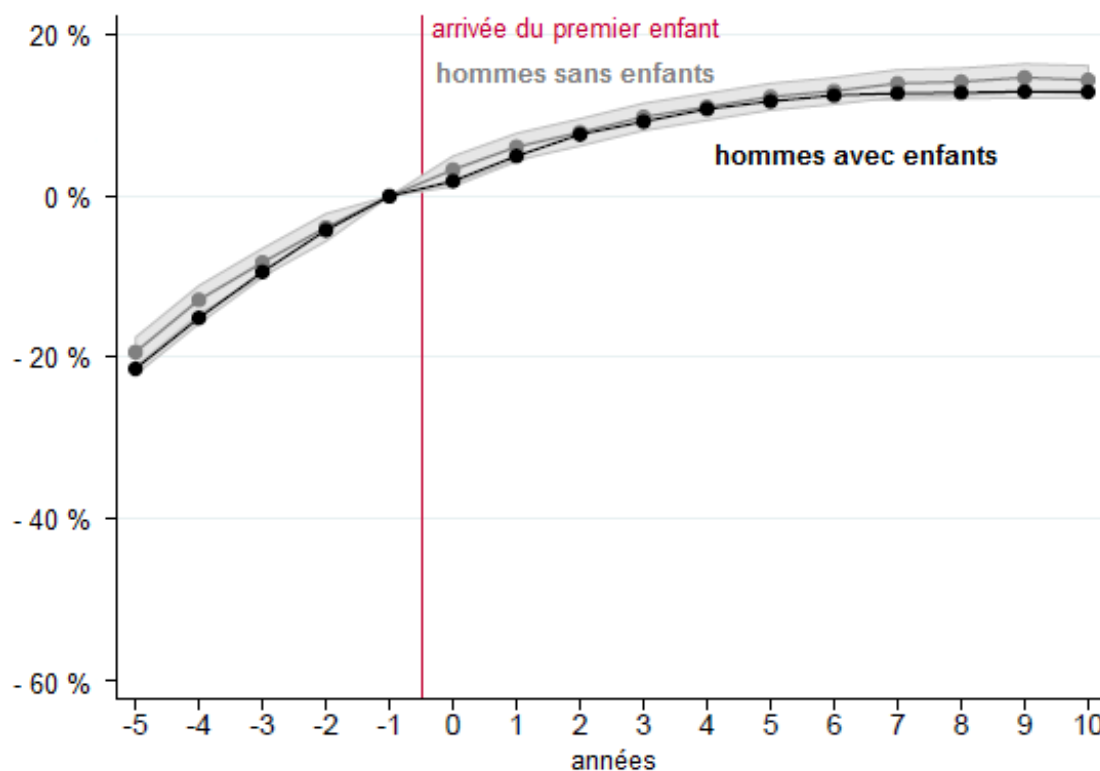
**GRAPHIQUE 3 Impact de l'arrivée du premier enfant sur la rémunération des femmes**



En l'occurrence, les femmes voient leur rémunération chuter rapidement de 30 % en moyenne (cf. graphique 3), tandis que les hommes avec enfants ne voient pas vraiment leur rémunération changer de celle des hommes sans enfants (cf. graphique 4). Cet écart

salarial entre les sexes tend ensuite à se réduire, mais il ne disparaît pas, loin de là : à long terme, les femmes voient leur rémunération rester inférieure d'environ 20 % par rapport à celle des hommes. Ce dernier chiffre mesure la « pénalité » totale qu'occasionne la maternité ; si l'on prend en compte la taille de la fratrie, il apparaît que l'écart salarial s'accroît avec le nombre d'enfants.

#### GRAPHIQUE 4 Impact de l'arrivée du premier enfant sur la rémunération des hommes



La pénalité salariale que représente la maternité pour les femmes s'explique à proportions égales par les effets de celle-ci sur leur taux d'activité, leur durée du travail et leur taux de salaire horaire. Autrement dit, le décrochage de la rémunération des femmes suite à l'arrivée de leur premier enfant s'explique pour un tiers par le retrait de certaines d'entre elles de la vie active, pour un autre tiers par le fait que les femmes qui restent en emploi réduisent leur temps de travail et pour le tiers restant par le fait que la rémunération horaire des femmes employées diminue. En l'occurrence, il apparaît qu'après la naissance du premier enfant, les femmes tendent à chuter dans la hiérarchie professionnelle relativement aux hommes et qu'elles voient leurs chances de gagner en responsabilités décliner.

Au final, la part des inégalités salariales de genre qui s'explique au Danemark par la maternité a doublé entre 1980 et 2013 en passant d'environ 40 % à 80 %. Cette évolution s'explique, d'une part, par le fait que l'écart de rémunérations entre les sexes occasionné par la maternité ait augmenté en passant de 18 % à 20 % et, d'autre part, par le fait que les inégalités de rémunérations entre les sexes aient globalement eu tendance à décliner, en passant de 46 % à 24 %. La maternité est peu à peu devenue le principal facteur derrière les inégalités de rémunérations entre les sexes. Autrement dit, les écarts de rémunérations entre les deux sexes risquent de subsister tant que les hommes ne s'impliquent pas autant que les femmes pour s'occuper de leurs enfants...

## Référence

KLEVEN, Henrik, Camille LANDAIS & Jakob Egholt SØGAARD (2018), « Children and gender inequality: Evidence from Denmark », NBER, working paper, n° 24219, janvier.